

Votre collaboration, un élément essentiel!

Les 9 et 10 octobre prochain, le CTREQ tiendra un événement de grande envergure : la toute première **Conférence de consensus en éducation sur la mixité sociale et scolaire**. Organisé par le CTREQ, en partenariat avec le Conseil supérieur de l'éducation et avec le soutien financier de la Fondation Lucie et André Chagnon, cet événement se tiendra à la Grande Bibliothèque de Montréal.

La Conférence de consensus sera une occasion unique de rassembler des acteurs-clés qui auront la possibilité de mettre leurs forces en commun :

- 1 Des chercheurs feront un état des résultats de recherche et répondront à des questions formulées par des acteurs de l'éducation (ex. : enseignants, directions, conseillers pédagogiques, professionnels).
- 2 L'état des résultats de recherche et les réponses seront acheminés à un jury composé d'acteurs de l'éducation qui les analyseront et poseront à leur tour des questions aux chercheurs. Un dialogue entre chercheurs et acteurs de l'éducation sera ainsi amorcé.
- 3 Au terme de cet exercice, les membres du jury produiront des recommandations destinées aux décideurs gouvernementaux et à l'ensemble des acteurs de l'éducation.

Qu'est-ce qu'une conférence de consensus?

Le but d'un tel événement est d'obtenir un consensus sur une question qui est source de **préoccupations** et de **divergences**. Pour ce faire, des acteurs-clés sont invités à échanger sur cette question dans le but d'y apporter des clarifications et, ultimement, des **solutions innovantes** et **pérennes**.

La mixité sociale et scolaire : un sujet riche et d'actualité!

Après l'analyse de quelque 140 suggestions émises par les membres et par les partenaires du CTREQ lors d'un atelier tenu le 21 septembre 2017, le comité organisateur a retenu le thème de la **mixité sociale et scolaire**. Ce thème concerne la composition des groupes-classes et des établissements, suivant divers critères ou dimensions. Il sera abordé en cinq sous-thèmes :

1. la mixité scolaire;
2. la mixité socioéconomique;
3. la mixité des genres;
4. la mixité ethnoculturelle;
5. les politiques et les pratiques qui contribuent à la mixité sociale et scolaire.

Le CTREQ vous invite à formuler des questions sur la mixité sociale et scolaire et à soumettre des candidatures pour le jury (voir au verso).

Comment s'impliquer?

Deux types d'implication sont possibles :

1 Soumettez-nous vos questions

Nous vous invitons à soumettre des questions qui alimenteront la réflexion en lien avec les cinq sous-thèmes. Les questions formulées doivent être précises, ouvertes et doivent permettre l'expression de plusieurs points de vue. Vos questions orienteront les discussions et les recommandations en fonction de vos préoccupations et de vos besoins. En voici un exemple :

Est-il vrai que les garçons apprennent mieux entre eux?
Au primaire? Au secondaire? Au collégial? Que nous dit la recherche à ce sujet? Quelles en sont les conséquences pour notre organisation scolaire?

Le comité organisateur sélectionnera des questions qui seront soumises à des chercheurs. Les réponses formulées par ces chercheurs seront acheminées aux membres du jury qui en feront l'analyse. Lors de la Conférence de consensus, les chercheurs présenteront l'état des résultats de recherche en lien avec les sous-thèmes et répondront aux questions du jury.

Pour soumettre vos questions

- Cliquez [ici](#) pour accéder au formulaire en ligne.
- Formulez une ou des questions sur le ou les sous-thèmes de votre choix.

Date limite

Ne tardez pas! Vous avez jusqu'au **vendredi 16 mars à 16 h** pour soumettre vos questions.

2 Proposez des candidatures pour le jury

Le comité organisateur vous invite à soumettre des candidatures d'acteurs de l'éducation pour le jury. Les ordres d'enseignement visés sont les suivants : préscolaire, primaire, secondaire et collégial.

Les candidates et les candidats recherchés sont :

- Enseignant(e)s;
- Directions d'établissement;
- Conseiller(ère)s pédagogiques et autres professionnel(le)s;
- Cadres scolaires;
- Membres du personnel de soutien;
- Parents;
- Organismes communautaires ou autres.

Seuls les frais de suppléance et de déplacement des enseignants seront remboursés.

Le mandat du jury

- Étudier les textes des chercheurs.
- Poser des questions d'éclaircissement.
- Participer à la Conférence de consensus.
- Participer à la délibération à huis clos.
- Formuler des recommandations pour les décideurs gouvernementaux et les acteurs de l'éducation.

Calendrier 2018

Mars	Mise sur pied du jury.
Avril	Formation des membres du jury sur le travail d'équipe et sur la délibération.
Mai	Analyse des textes et formulation de questions.
Fin août, début septembre	Formation des membres du jury sur l'analyse des textes des chercheurs.
Octobre	9 et 10 octobre : Tenue de la Conférence de consensus. 11 octobre : Délibération du jury à huis clos.
Des activités post-conférence porteront sur la diffusion des recommandations.	

Envoi des candidatures

Veillez envoyer vos propositions de candidatures par courriel à helene.rioux@ctreq.qc.ca, **au plus tard le vendredi 16 mars**. Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre d'intérêt et d'un curriculum vitae. Les membres du jury seront choisis par un comité.

Membres du comité organisateur

- ▶ **Danielle Boucher**, présidente, AQPDE
- ▶ **Alain Grenier**, président, Commission scolaire de la Côte-du-Sud, membre du Bureau de direction de la FCSQ
- ▶ **Thérèse Laferrière**, directrice, CRIRES
- ▶ **Lynn Lapostolle**, directrice générale, ARC
- ▶ **Claude Lessard**, président du CA, CTREQ et président du comité
- ▶ **Linda St-Pierre**, présidente-directrice générale, CTREQ
- ▶ **Jacques Tondreau**, directeur, Service de l'action professionnelle et sociale, CSQ

Pour tout renseignement

Contactez Hélène Rioux, directrice des communications au CTREQ, au 418 658-2332, poste 30, ou par courriel à helene.rioux@ctreq.qc.ca.